

Définition des activités retenues

Activités retenues: emplois et établissements en 2008

Activités retenues		Franche Comté		Arc jurassien suisse		Arc jurassien	
		Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois
1	Horlogerie	73	1923	599	28534	672	30457
2	Construction de véhicules automobiles	20	16038	4	427	24	16465
3	Usinage	323	4362	943	8770	1266	13132
4	Fabrication d'outillage	98	2189	94	2760	192	4949
5	Fabrication de composants électroniques	10	615	103	3283	113	3898
6	Forge, emboutissage, estampage, métallurgie des poudres	94	4339	11	118	105	4457
7	Traitement et revêtement des métaux	126	1641	138	2011	264	3652
8	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	111	863	208	2398	319	3261
9	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	17	1177	17	1205	34	2382
10	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation	27	681	52	1706	79	2387
11	Fabrication de machines-outils	15	116	37	2138	52	2254
12	Fabrication de lunettes	95	2055	7	234	102	2289
13	Fabrication d'autres machines d'usage spécifiques	30	932	54	4550	84	5482
Total des activités retenues		1039	36931	2267	58134	3306	95065

Sources : Insee Recensement de la population, CLAP. OFS, Recensement fédéral des entreprises

NOGA 2008 : 2652 Horlogerie

Lien sur la nomenclature d'activités suisse

Cette classe comprend la fabrication de montres, horloges et mouvements d'horlogerie et de leurs éléments:

- La fabrication de montres et horloges de tout type, y compris les horloges de tableau de bord.
- La fabrication de boîtiers de montres, de cages et de cabinets d'horlogerie, y compris en métaux précieux.
- La fabrication d'appareils de contrôle du temps ou d'appareils compteurs de temps, enregistrant ou affichant des intervalles de temps avec un mouvement de montre ou d'horloge ou à moteur synchrone, tels que: parcmètres, horloges-pointeuses, tampons horaires et tampons dateurs, chronomicromètres.
- La fabrication d'interrupteurs horaires et d'autres appareils de déclenchement avec un mouvement de montre ou d'horloge ou à moteur synchrone, tels que: fermetures commandées par une minuterie.
- La fabrication de pièces pour horloges et montres: mouvements d'horlogerie de tous types, ressorts, pierres, cadrans, aiguilles, platines, ponts et autres pièces, boîtiers de montres, de cages et de cabinets d'horlogerie, en tous types de matériaux.

NAF 2008 : 26.52 Horlogerie

Lien sur La nomenclature d'activités française

Cette sous-classe comprend:

- La fabrication de montres, réveils et horloges de tout type, y compris les horloges de tableau de bord.
- La fabrication de boîtiers de montres, de cages et de cabinets d'horlogerie, y compris en métaux précieux.
- La fabrication d'appareils de contrôle du temps ou d'appareils compteurs de temps, enregistrant ou affichant des intervalles de temps avec un mouvement de montre ou d'horloge ou à moteur synchrone, tels que :
 - Parcmètres , horloges-pointeuses , tampons horaires et tampons dateurs.
 - Chronomicromètres.
- La fabrication d'interrupteurs horaires et d'autres appareils de déclenchement avec un mouvement de montre ou d'horloge ou à moteur synchrone, tels que:
 - fermetures commandées par une minuterie.
- La fabrication de pièces pour horloges et montres :
 - Mouvements d'horlogerie de tous types,
 - Ressorts, pierres, cadrans, aiguilles, platines, ponts et autres pièces,
 - Boîtiers de montres, de cages et de cabinets d'horlogerie, en tous types de matériaux.

Cette sous-classe ne comprend pas:

- La fabrication de bracelets de montres autres qu'en métal (tissu, cuir, matières plastiques) (cf. 15.12Z).
- La fabrication de bracelets de montres en métaux précieux (cf. 32.12Z).
- La fabrication de bracelets de montres en métaux non précieux (cf. 32.13Z).

NOGA 2008 : 291000 Construction de véhicules automobiles Lien sur la nomenclature d'activités suisse

Ce genre comprend:

- La fabrication de voitures de tourisme.
- La fabrication de véhicules utilitaires: camions et camionnettes, tracteurs routiers pour semi-remorques, etc.
- La fabrication d'autobus, de trolleybus et d'autocars.
- La fabrication de moteurs pour véhicules automobiles.
- La fabrication de châssis pour véhicules à moteur.
- La fabrication d'autres véhicules automobiles: autoneiges et motoneiges, véhicules spéciaux pour le transport de personnes sur les terrains de golf, véhicules amphibies - autopompes, balayeuses, bibliobus, voitures blindées, camions bétonnières.
- la fabrication de véhicules tout terrain, karts et engins similaires, y compris les voitures de course.

Ce genre comprend également:

- Le réusinage de moteurs pour véhicules automobiles.

Ce genre ne comprend pas:

- La fabrication de moteurs électriques (à l'exception des moteurs de démarrage).
- La fabrication d'appareils d'éclairage pour véhicules automobiles.
- La fabrication de pistons, segments de piston, carburateurs (cf. 281100).
- La fabrication de tracteurs agricoles (cf. 283000).
- La fabrication de tracteurs utilisés dans la construction et les mines.
- La fabrication de camions à benne tout-terrain (cf. 289200).
- La fabrication de carrosseries pour véhicules automobiles (cf. 292000).
- La fabrication de parties électriques pour véhicules automobiles (cf. 293100).
- La fabrication de parties et d'accessoires pour véhicules automobiles.
- La fabrication de chars et d'autres véhicules militaires de combat.

NAF 2008 : 29.10 Construction de véhicules automobiles Lien sur la nomenclature d'activités française

Cette sous-classe comprend:

- La fabrication de voitures de tourisme, des utilitaires dérivés, des vans et des autocaravanes.
- La fabrication de véhicules utilitaires : camions et camionnettes, tracteurs routiers pour semi-remorques, etc.
- La fabrication d'autobus, de trolleybus et d'autocars.
- La fabrication de moteurs à combustion interne pour véhicules automobiles
- La fabrication de châssis complets pour véhicules à moteur.
- La fabrication d'autres véhicules automobiles : autoneiges et motoneiges, véhicules spéciaux pour le transport de personnes sur les terrains de golf, véhicules amphibies, autopompes, balayeuses, bibliobus, voitures blindées, camions bétonnières. La fabrication de véhicules tout terrain, karts et engins similaires, y compris les voitures de course - le réusinage de moteurs pour véhicules automobiles.
- La construction de voiturettes.
- Le montage pour compte de tiers de parties ou sous-ensembles de véhicules automobiles.

Cette sous-classe ne comprend pas:

- La fabrication de moteurs électriques, à l'exception des moteurs auxiliaires utilisés pour faciliter le démarrage (voitures hybrides équipées d'un moteur électrique pour la phase de démarrage et d'un moteur thermique qui prend le relais) (cf. 27.11Z).
- La fabrication d'appareils d'éclairage pour véhicules automobiles (cf. 27.40Z)
- La fabrication de parties de moteurs (pistons, segments de piston, carburateurs) (cf. 28.11Z).
- La fabrication de tracteurs agricoles (cf. 28.30Z).
- La fabrication de tombereaux automoteurs et d'autres engins utilisés dans la construction et les mines (cf. 28.92Z).
- La fabrication de carrosseries pour véhicules automobiles (cf. 29.20Z)
- La fabrication d'équipements électriques pour véhicules automobiles (cf. 29.31Z).
- La fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (cf. 29.32Z).
- La fabrication de chars et d'autres véhicules militaires de combat (cf. 30.40Z).
- L'entretien et la réparation de véhicules automobiles (cf. 45.20).

NOGA 2008 : 2562 Usinage Lien sur la nomenclature d'activités suisse	NAF 2008 : 25.62 Usinage Lien sur la nomenclature d'activités française
<p>Cette classe comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le perçage, le tournage, le fraisage, l'arasage, le rabotage, le rodage, le brochage, le dressage, le sciage, le meulage, l'affûtage, le polissage, le soudage, le mortaisage, etc., de pièces métalliques. Le découpage et l'écriture sur des métaux au moyen de faisceaux laser. <p>Elle englobe les sous classes suivants:</p> <p>256201 Ateliers mécaniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les activités des ateliers mécaniques. Les activités combinées des ateliers mécaniques et des ateliers de serrurerie. La construction métallique combinée avec les ateliers de serrurerie. <p>256202 Serrureries :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les activités des ateliers de serrurerie et les activités des tôleries. Les activités combinées de serrurerie et de forge. Les activités combinées de serrurerie et de ferblanterie. <p>Ce genre ne comprend pas:</p> <ul style="list-style-type: none"> La fabrication de serrures et de ferrures (cf. 257200). Les travaux de ferblanterie (revêtements et gouttières) (cf. 439103). Les activités de serrurerie combinées avec les installations sanitaires. Les activités de serrurerie combinées avec les installations sanitaires et de chauffage. Les services de gravure «minute» (cf. 952500). <p>256203 Forges:</p> <ul style="list-style-type: none"> Les activités de forge et les activités de ferronnerie et ferronnerie d'art. <p>Ce genre ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les activités de forge combinées avec les installations sanitaires. Les activités des maréchaux-ferrants. 	<p>Cette classe comprend :</p> <p>25.62A Décolletage:</p> <ul style="list-style-type: none"> La production pour des tiers de pièces décolletées. <p>Cette sous-classe ne comprend pas:</p> <ul style="list-style-type: none"> La maintenance et la réparation de machines (cf. 33.12Z). La fabrication d'articles de boulonnerie décolletés (cf. 25.94Z). <p>25.62B Mécanique industrielle:</p> <ul style="list-style-type: none"> La production pour des tiers de pièces mécaniques diverses, usinées notamment par enlèvement de matière (alésage, fraisage, tournage, perçage, sciage, crénelage, meulage, affûtage, rectification, etc.) ou assemblage (soudage, collage). La reconstruction, réalisée pour des tiers, de moteurs thermiques (réalésage). <p>Cette sous-classe ne comprend pas:</p> <ul style="list-style-type: none"> La maintenance et la réparation de machines (cf. 33.12Z). <p>25.72 Fabrication de serrures et de ferrures:</p> <p>Cette classe comprend :</p> <p><i>25.72Z Fabrication de serrures et de ferrures</i></p> <p>Cette sous-classe comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> La fabrication de serrures complètes et de barilletts, de cadenas, de verrous pour le bâtiment, l'ameublement, etc. La fabrication de serrures et gâches électriques. La fabrication de serrures pour automobiles et autres véhicules. La fabrication de barres anti-panique. La fabrication de ferrures (charnières, gonds, paumelles, etc).

NOGA 2008 : 257300 Fabrication d'outillage Lien sur la nomenclature d'activités suisse

Ce genre comprend:

- La fabrication de couteaux et de lames tranchantes pour machines ou pour appareils mécaniques.
- La fabrication d'outils à main tels que pinces, tournevis, etc.
- La fabrication d'outillage portatif agricole mécanique.
- La fabrication de scies et de lames de scies, y compris les lames de scies circulaires et de scies à chaîne.
- La fabrication d'outils interchangeables pour outillage à main, mécaniques ou non, ou pour machines-outils: forets, poinçons, matrices, fraises, etc.
- La fabrication d'outils de presse.
- La fabrication d'outils de forgeron: forges, enclumes, etc.
- La fabrication de châssis de fonderie et de moules (à l'exclusion des lingotières).
- La fabrication d'étaux, de serre-joints.

Ce genre ne comprend pas:

- La fabrication d'outils à main à moteur (cf. 282400).
- La fabrication des lingotières (cf. 289100).

NAF 2008 : 25.73 Fabrication d'outillage Lien sur la nomenclature d'activités française

Cette sous-classe comprend:

25.73A Fabrication de moules et modèles

Cette sous-classe comprend:

- La fabrication de boîtes de moulage et de moules.

Cette sous-classe ne comprend pas:

- La fabrication de moules à lingots (cf. 25.73Z).
- La réalisation de maquettes-volume (cf. 74.10Z).

25.73B Fabrication d'autres outillages

Cette sous-classe comprend:

- La fabrication d'outils à main : outillage agricole et horticole, sécateurs, outils tranchants divers, martellerie, pinces, tournevis, clés, limes, etc., truelles, couteaux à enduire, etc.
- La fabrication d'étaux, serre-joints, etc.
- La fabrication d'outils de presse.
- La fabrication de lampes à souder.
- La fabrication de couteaux et de lames tranchantes pour machines ou pour appareils mécaniques.
- La fabrication de scies et lames de scies, y compris circulaires et de chaînes coupantes.
- La fabrication d'outils interchangeables pour outils à main, machines et outillage portatif à moteur incorporé : forets, alésoirs, outils de tour, fraises, etc.
- La fabrication de poinçons et matrices pour estampage, d'outils de découpage
- La fabrication d'outils de forge : enclumes, masses

Cette sous-classe ne comprend pas:

- La fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé (cf. 28.24Z):

NOGA 2008 : 261100 Fabrication de composants électroniques Lien sur la nomenclature d'activités suisse

Ce genre comprend: la fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques:

- La fabrication de condensateurs électroniques, de résistances électroniques.
- La fabrication de microprocesseurs et de tubes électroniques.
- La fabrication de pièces de connexion électroniques.
- La fabrication de circuits imprimés nus.
- La fabrication de circuits intégrés (analogiques, numériques ou hybrides)
- La fabrication de diodes, de transistors et de dispositifs discrets similaires
- La fabrication d'inducteurs, de type composant électronique (par exemple: bobines d'étranglement, serpentins, transformateurs).
- La fabrication de cristaux électroniques et d'assemblages de cristaux.
- La fabrication de solénoïdes, d'interrupteurs et de transducteurs pour applications électroniques.
- La fabrication de dés ou de tranches, semi-conducteurs, finis ou semi-finis.
- La fabrication de composants pour dispositifs d'affichage (LCD, polymère).
- La fabrication de diodes émettrices de lumière (light emitting diodes – LED).

Ce genre comprend également:

- La fabrication de câbles pour imprimantes, de moniteurs, de câbles USB, de pièces de connexion, etc.

Ce genre ne comprend pas:

- L'impression de cartes à puce (cf. 1812).
- La fabrication d'écrans d'ordinateurs ou de télévision (cf. 262000 et 264000)
- La fabrication de modems (équipement porteur) (cf. 263000).
- La fabrication de tubes à rayons X et d'appareils d'irradiation similaires.
- La fabrication d'instruments et d'équipements d'optique (cf. 267000).
- La fabrication d'appareils similaires pour des applications électriques.
- La fabrication de ballasts fluorescents (cf. 271100).
- La fabrication de relais électriques (cf. 271200).
- La fabrication de matériel d'installation électrique (cf. 273300).
- La fabrication d'équipements complets est classée ailleurs, en fonction de la classification de la classification de l'équipement complet.

NAF 2008 : 26.11 Fabrication de composants électroniques Lien sur la nomenclature d'activités française

Cette classe comprend :

26.11Z Fabrication de composants électroniques

- La fabrication de condensateurs électroniques.
- La fabrication de résistances électroniques.
- La fabrication de circuits imprimés nus.
- La fabrication de composants électroniques actifs : composants électroniques discrets (diodes), transistors et dispositifs discrets connexes, diodes électroluminescentes (LED), composants d'affichage (plasma, polymère, à cristaux liquides), tubes cathodiques pour récepteurs de télévision et écrans de visualisation, tubes électroniques divers, cristaux piézoélectriques et dispositifs piézoélectriques ou optoélectroniques, circuits intégrés (analogique, numérique ou hybride), microprocesseurs.
- La fabrication d'appareillages de coupure et de connexion de type électronique : connecteurs, interrupteurs, commutateurs, etc.
- La fabrication de transformateurs, bobines, starters et autres inducteurs électroniques.
- La fabrication de solénoïdes et de transducteurs pour applications électroniques
- La fabrication de disques et plaquettes de composés chimiques (silicium) semi-conducteurs, finis ou semi-finis.
- La fabrication de faisceaux de câbles isolés pour usage électronique, y c. pour écrans et imprimantes d'ordinateurs et câbles similaires, de pièces de connexion, etc.

Cette sous-classe ne comprend pas:

- L'impression des cartes à mémoire, de cartes «à puce» et autres cartes électroniques assemblées.
- La fabrication de modems (équipement porteur), d'écrans d'ordinateur et de télévision (cf. 26.20Z, 26.40Z).
- La fabrication de tubes à rayon X et de dispositifs semblables d'irradiation (cf. 26.60Z).
- La fabrication de matériels et d'instruments optiques (cf. 26.70Z).
- La fabrication de starters pour lampes au néon (cf. 27.11Z).
- La fabrication de relais électriques (cf. 27.12Z).
- La fabrication de dispositifs électriques de câblage (cf. 27.33Z).
- La fabrication de dispositifs semblables pour les applications électriques (cf. 27).
- La fabrication d'équipements électroniques finis (à classer dans la sous-classe dont ils relèvent).

NOGA 2008 : 255000 Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres Lien sur la nomenclature d'activités suisse	NAF 2008 : 25.50 Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres Lien sur la nomenclature d'activités française
<p>Ce groupe comprend les activités générales de travail du métal:</p> <ul style="list-style-type: none">• Le forgeage, l'emboutissage, l'estampage et le profilage des métaux.• La métallurgie des poudres: production d'objets métalliques directement à partir de poudres de métaux par traitement thermique (frittage) ou compression. <p>Ce genre ne comprend pas:</p> <ul style="list-style-type: none">• La production de poudres métalliques (cf. 241 et 244).	<p>Cette sous-classe comprend:</p> <p>25.50A Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres</p> <p>Cette sous-classe comprend:</p> <ul style="list-style-type: none">• La production pour des tiers de pièces forgées ou estampées en acier.• La production pour des tiers de pièces matricées en métaux non ferreux.• La production pour des tiers de pièces obtenues par frittage . <p>25.50B Découpage, emboutissage</p> <p>Cette sous-classe comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">• La production pour des tiers de pièces métalliques découpées ou emboutie. <p>Cette sous-classe ne comprend pas:</p> <ul style="list-style-type: none">• La production de poudres métalliques (cf. 24.10Z).

NOGA 2008 : 256100 Traitement et revêtement des métaux
[Lien sur la nomenclature d'activités suisse](#)

Ce genre comprend:

- Le placage, le traitement anodique, etc., des métaux.
- Le traitement thermique des métaux.
- l'ébarbage, le décapage au jet de sable, le dessablage au tonneau, le nettoyage des métaux.
- La teinture et la gravure des métaux.
- Le revêtement non métallique des métaux:
- plastifiage, émaillage, laquage, etc.
- Le durcissement, le bufflage des métaux.

Ce genre ne comprend pas:

- Les activités des maréchaux-ferrants (cf. 016200).
- L'impression sur métal (cf. 181204).
- Le revêtement métallique des plastiques (cf. 222900).
- Le laminage de métaux précieux sur des métaux de base ou autres métaux (cf. 244100, 244200, 244300, 244400).

NAF 2008 : 25.61 Traitement et revêtement des métaux
[Lien sur La nomenclature d'activités française](#)

Cette classe comprend :

2561Z Traitement et revêtement des métaux

Cette sous-classe comprend :

- Les opérations de traitement ou de revêtement des métaux exécutées pour des tiers :
- Traitements thermiques (trempe superficielle, etc.) et thermochimiques (cémentation, nitruration, etc.) des métaux.
- Revêtements métalliques des métaux par électrolyse ou immersion.
- Anodisation des métaux légers.
- Polissage et autres traitements mécaniques des métaux.
- Revêtements protecteurs et décoratifs des métaux (émaillage, vernissage, phosphatation, peinture, marquage sérigraphique, etc.).
- Plastification des métaux.
- Gravure sur métaux.

Cette sous-classe ne comprend pas :

- Les activités des maréchaux-ferrants (cf. 01.62Z).
- Le doublage ou le placage de métaux précieux (cf. 24.41Z).
- Les «services minute» de gravure (cf. 95.29Z).

NOGA 2008 : 3250 Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire

[Lien sur la nomenclature d'activités suisse](#)

Cette classe comprend la fabrication d'appareils de laboratoire, d'instruments chirurgicaux et médicaux, d'instruments et d'appareils nécessaires à l'exercice de l'art dentaire, de dentiers, d'articles et d'appareils nécessaires à la pratique de l'orthodontie. La fabrication de mobilier pour la médecine, l'art dentaire ou les activités similaires, dont les fonctions spécifiques déterminent la finalité du produit, telles que les fauteuils de dentiste avec fonctions hydrauliques intégrées. Elle englobe les sous classes suivantes:

325001 Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire

- La fabrication de champs opératoires et de fils et compresses stériles, de produits d'obturation dentaire et de ciments dentaires (à l'exception des préparations destinées à faciliter l'adhérence des dentiers), de cire dentaire et d'autres préparations à base de plâtre dentaire.
- La fabrication de ciments pour la réfection osseuse
- la fabrication de fours de laboratoires dentaires, d'appareils de nettoyage par ultrasons destinés à un usage en laboratoire et la fabrication de stérilisateurs de laboratoires, d'équipements de distillation de laboratoire, de centrifugeuses de laboratoire.
- la fabrication de mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, tel que: tables d'opération, tables d'examen, lits. etc.
- La fabrication de plaques et de vis pour la fixation des os, de seringues, d'aiguilles, etc
- la fabrication d'instruments nécessaires à l'exercice de l'art dentaire (y compris les fauteuils de dentistes incorporant des appareils pour l'art dentaire).

325002 Fabrication de matériel orthopédique et prothétique

- La fabrication de matériel orthopédique et prothétique et la fabrication d'yeux artificiels.

325003 Activités des mécaniciens-dentistes

- La fabrication de dents artificielles, de ponts dentaires (bridges), etc. fabriqués en laboratoire dentaire.

NAF 2008 : 32.50 Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire

[Lien sur la nomenclature d'activités française](#)

Cette classe comprend

32.50A Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire

- La fabrication de draps chirurgicaux et de fils et compresses stériles
- La fabrication de produits d'obturation dentaire et de ciments dentaires (à l'exception des préparations destinées à faciliter l'adhérence des dentiers), de cire dentaire et d'autres préparations à base de plâtre dentaire.
- La fabrication de ciments pour la réfection osseuse.
- La fabrication de fours de laboratoires dentaires.
- La fabrication d'appareils de nettoyage par ultrasons destinés à un usage en laboratoire.
- La fabrication de stérilisateurs de laboratoires.
- La fabrication d'équipements de distillation de laboratoire, de centrifugeuses de laboratoire.
- La fabrication de mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, tel que : tables d'opération, tables d'examen, lits à mécanismes pour usages cliniques, fauteuils de dentistes.
- La fabrication de plaques et de vis pour la fixation des os, de seringues, d'aiguilles, de cathéters, de canules, etc.
- La fabrication d'instruments nécessaires à l'exercice de l'art dentaire
- La fabrication de dents artificielles, bridges etc. fabriqués en laboratoires dentaires.
- La fabrication de matériel orthopédique et prothétique
- La fabrication d'yeux artificiels.
- La fabrication de thermomètres médicaux - la fabrication d'appareils respiratoires.

NOGA 2008 : 271100 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques

[Lien sur la nomenclature d'activités suisse](#)

Ce genre comprend la fabrication de tout type de moteurs et transformateurs électriques: courant alternatif, courant continu ou alternatif-continu.

Ce genre comprend:

- La fabrication de moteurs électriques (à l'exception des moteurs de démarrage pour moteurs à combustion interne).
- La fabrication de transformateurs électriques de distribution.
- La fabrication de transformateurs pour soudure à l'arc.
- La fabrication de ballasts fluorescents (transformateurs).
- La fabrication de transformateurs de sous-station pour la distribution de l'électricité.
- La fabrication de régulateurs de voltage, transmission et distribution.
- La fabrication de groupes électrogènes (à l'exception des alternateurs charge batterie pour moteurs à combustion interne).
- La fabrication de groupes électrogènes à moteur (à l'exception des turbines génératrices).
- Le rebobinage d'armatures en usine.

Ce genre ne comprend pas:

- La fabrication de transformateurs et d'interrupteurs de type composants électroniques (cf. 261100).
- La fabrication de matériel électrique à souder et à braser (cf. 279000).
- La fabrication d'onduleurs à semi-conducteurs, de redresseurs et de convertisseurs (cf. 279000).
- La fabrication de turbines génératrices (cf. 281100).
- La fabrication de moteurs de démarrage et de générateurs pour moteurs à combustion interne (cf. 293100).

NAF 2008 : 27.11 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques

[Lien sur la nomenclature d'activités française](#)

Cette classe comprend :

27.11Z Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques

Cette sous-classe comprend:

- La fabrication de moteurs électriques (à l'exception des moteurs de démarrage pour moteurs à combustion interne).
- La fabrication de transformateurs électriques de distribution.
- La fabrication de transformateurs pour soudure à l'arc.
- La fabrication de ballasts fluorescents (transformateurs).
- La fabrication de transformateurs de sous-station pour la distribution de l'électricité.
- La fabrication de régulateurs de voltage, transmission et distribution
- La fabrication de génératrices (à l'exception des alternateurs charge batterie pour moteurs à combustion interne).
- La fabrication de groupes électrogènes à moteur (à l'exception des turbines génératrices).

Cette sous-classe ne comprend pas:

- La fabrication de transformateurs et d'interrupteurs de type composants électroniques (cf. 26.11Z).
- La fabrication de matériel électrique à souder et à braser (cf. 27.90Z).
- La fabrication d'onduleurs à semi-conducteurs, de redresseurs et de convertisseurs (cf. 27.90Z).
- La fabrication de turbines génératrices (cf. 28.11Z).
- La fabrication de moteurs de démarrage et de générateurs pour moteurs à combustion interne (cf. 29.31Z).

NOGA 2008 : 265100 Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation

[Lien sur la nomenclature d'activités suisse](#)

Ce genre comprend:

- La fabrication de systèmes et instruments de recherche, de détection, de navigation et de guidage, de systèmes et instruments pour la marine ou l'aviation, de thermostats pour des applications telles que chauffage, climatiseur, réfrigération, appareils, d'instruments et d'appareils pour la mesure, l'affichage, l'indication, l'enregistrement, la transmission et le contrôle de température, d'humidité, de pression, de vide, de combustion, de débit, de viscosité, de densité, d'acidité, de concentration et de rotation, d'instruments de mesure des fluides (c'est-à-dire d'enregistrement) et de comptage, d'instruments de mesure et d'essai des caractéristiques de l'électricité et des signaux électriques, d'instruments et de systèmes d'instrumentation pour l'analyse en laboratoire de la composition ou de la concentration chimique ou physique d'échantillons de matériaux solides, liquides, gazeux ou composites, d'autres instruments de mesure et d'essais et de leurs éléments.
- La fabrication d'équipements non-électrique de mesure, de contrôle, d'essai et de navigation (à l'exception d'outils mécaniques simples) est comprise dans ce genre.

Ce genre comprend:

- La fabrication d'instruments de moteur d'aéronef.
- La fabrication d'instruments de contrôle des émissions des véhicules à moteur, d'instruments météorologiques, d'instruments d'essai et de contrôle des propriétés physiques.
- La fabrication de détecteurs de mensonges, de détecteurs et de moniteurs de radiation, d'instruments de géodésie.
- La fabrication de thermomètres, genre liquide-dans-verre et bilame (sauf médical), d'humidistats.
- La fabrication d'instruments de contrôle de limite de température, d'instruments de contrôle de flamme et de brûleur.
- La fabrication de spectromètres et la fabrication de jauges pneumatiques.
- La fabrication d'instruments radar et la fabrication d'instruments GPS.
- La fabrication de contrôleurs et de régulateurs environnementaux automatiques.

NAF 2008 : 26.51 Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation

[Lien sur la nomenclature d'activités française](#)

Cette classe comprend :

26.51A Fabrication d'équipements d'aide à la navigation

- La fabrication de pilotes automatiques, de centrales aérodynamiques, d'équipements gyroscopiques, etc., pour bateaux, avions ou lanceurs spatiaux.
- La fabrication d'équipements de commande de vol et de systèmes de visualisation des paramètres de pilotage.
- La fabrication d'appareils de radiodétection (radar), de détection sous-marine (sonar) et de radionavigation.
- La fabrication d'instruments GPS.

26.51B Fabrication d'instrumentation scientifique et technique

- La fabrication d'instruments de contrôle des émissions des véhicules à moteur.
- La fabrication d'instruments météorologiques, d'instruments d'essai et de contrôle des propriétés physiques, de polygraphes, de détecteurs et de moniteurs de radiation, d'instruments de géodésie, d'humidistats.
- La fabrication d'instruments de contrôle de limite hydronique, de spectromètres, de jauges pneumatiques, de compteurs de consommation (eau, gaz, électricité, etc.).
- La fabrication de débitmètres et de compteurs, de détecteurs de mines, de générateurs de signaux, de détecteurs de métaux.
- La fabrication de contrôleurs et de régulateurs environnementaux automatiques.
- La fabrication d'instruments de mesure et d'enregistrement.
- La fabrication de détecteurs de mouvements.
- La fabrication d'instruments d'analyse en laboratoire (par exemple instruments d'analyse du sang).
- La fabrication d'échelles, de balances, d'incubateurs de laboratoires et de divers appareils de laboratoire de mesure, d'essai, etc.
- La fabrication de microscopes électroniques et diffractographes.

NOGA 2008 : 284900 Fabrication de machines-outils
[Lien sur la nomenclature d'activités suisse](#)

NAF 2008 : 28.49 Fabrication de machines-outils
[Lien sur la nomenclature d'activités française](#)

Ce genre comprend:

- La fabrication de machines-outils pour le travail du bois, de l'os, de la pierre, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou le travail à froid du verre, y compris celles opérant par faisceaux laser, par ultrasons, par jet de plasma ou par impulsions magnétiques, etc.
- La fabrication de porte-pièces pour machines-outils.
- La fabrication de plateaux diviseurs et autres dispositifs spéciaux pour machines-outils.
- La fabrication de machines-outils pour clouer,agrafer, coller ou autrement assembler le bois, le liège, l'os, le caoutchouc durci ou les matières plastiques dures, etc.
- La fabrication de machines de forage rotatives par percussion, de limeuses, de riveteuses, de machines à découper les feuilles de métal, etc.
- La fabrication de presses pour la fabrication de panneaux de bois.
- La fabrication de machines pour le traitement électrolytique.
-

Ce genre comprend également:

- La fabrication de pièces et accessoires destinés aux machines-outils énumérées.

Ce genre ne comprend pas:

- La fabrication d'outils interchangeables pour machines-outils (outils à percer ou à poinçonner, matrices, tarauds, fraises, outils à tourner, lames de scies, couteaux tranchants, etc. cf. 257300).
- La fabrication de fers et de fusils à souder et à braser portatifs (cf. 279000)
- La fabrication d'outils portatifs à moteur (cf. 282400).
- La fabrication de machines utilisées dans les laminoirs ou les fonderies (cf. 289100).
- La fabrication de machines pour l'extraction (cf. 289200).

Cette classe comprend :

28.49Z Fabrication d'autres machines-outils

Cette sous-classe comprend:

- La fabrication de machines-outils pour le travail du bois, de l'os, de la pierre, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou le travail à froid du verre, y compris celles opérant par faisceaux laser, par ultrasons, par jet de plasma ou par impulsions magnétiques, etc.
- La fabrication de porte-pièces pour machines-outils.
- La fabrication de plateaux diviseurs et autres dispositifs spéciaux pour machines-outils.
- La fabrication de machines-outils pour clouer,agrafer, coller ou autrement assembler le bois, le liège, l'os, le caoutchouc durci ou les matières plastiques dures, etc.
- La fabrication de machines de forage rotatives par percussion, de riveteuses, de machines à découper les feuilles de métal, etc.
- La fabrication de presses pour la fabrication de panneaux de bois.
- La fabrication de machines pour le traitement électrolytique.
- La fabrication de pièces et accessoires destinés aux machines-outils énumérées.

Cette sous-classe ne comprend pas

- La fabrication d'outils interchangeables pour machines-outils (outils à percer ou à poinçonner, matrices, tarauds, fraises, outils à tourner, lames de scies, couteaux tranchants, etc.) (cf. 25.73B).
- La fabrication de fers et de fusils à souder et à braser portatifs (cf. 27.90Z)
- La fabrication d'outils à main à moteur (cf. 28.24Z).
- La fabrication de machines utilisées dans les laminoirs ou les fonderies (cf. 28.91Z).
- La fabrication de machines pour l'extraction (cf. 28.92Z).

NOGA 2008 : 26325004 Fabrication de lunettes
[Lien sur la nomenclature d'activités suisse](#)

Ce genre comprend:

- La fabrication de verres de lunettes et de verres de contact.
- La fabrication de montures de lunettes et montures équipées de verres travaillés optiquement ou non: lunettes solaires, lunettes protectrices, lunettes correctrices, etc.

Ce genre ne comprend pas:

- Les activités des opticiens.

NAF 2008 : 32.50B Fabrication de lunettes
[Lien sur la nomenclature d'activités française](#)

Cette classe comprend :

- La fabrication d'articles ophtalmologiques, lunettes correctrices, lunettes de soleil, lentilles sur prescription, verres de contact, lunettes protectrices.
- La fabrication de montures de lunettes.

Cette sous-classe ne comprend pas:

- Les activités des opticiens (cf. 47.78A).

NOGA 2008 : 289 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique Lien sur la nomenclature d'activités suisse

Ce groupe comprend la fabrication de machines d'usage spécifique, c'est-à-dire des machines destinées à être exclusivement utilisées par une branche de la NOGA ou un petit groupe de branches de la NOGA. Si la plupart de ces machines sont utilisées dans le cadre d'autres opérations de transformation, telles que l'industrie alimentaire ou textile, ce groupe comprend également la fabrication de machines diverses d'usage spécifique destinées à d'autres branches d'activités (relevant de l'industrie non manufacturière), comme la fabrication d'appareils et de dispositifs pour le lancement de véhicules aériens ou de manèges de parcs d'attraction.

Ce groupe comprend les sous-groupes suivants:

- **2891 Fabrication de machines pour la métallurgie**
- **2892 Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction**
- **2893 Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire**
- **2894 Fabrication de machines pour les industries textiles**
- **2895 Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton**
- **2896 Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques**
- **2899 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique n.c.a.**

NAF 2008 : 28.9 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique Lien sur la nomenclature d'activités française

Ce groupe comprend la fabrication de machines d'usage spécifique, c'est-à-dire des machines destinées à être exclusivement utilisées par une branche de la NAF ou un petit groupe de branches de la NAF.

Ce groupe comprend les sous-groupes suivants:

- **28.91 Fabrication de machines pour la métallurgie**
- **28.92 Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction**
- **28.93 Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire**
- **28.94 Fabrication de machines pour les industries textiles**
- **28.95 Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton**
- **28.96 Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques**
- **28.99 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique n.c.a.**